



Situation de détournement de fonds?

Par **crocus34**, le **03/04/2015** à **01:19**

Bonjour a tous

je viens poser une question sur le forum avant de faire la moindre démarche concernant un souci

en effet j'ai récemment repris la gérance d'une société sans avoir de part dans celle ci, l'intégralité de celles ci étant détenues par un associé unique.

Entre janvier et ce jour une forte somme d'argent a été prélevée sur le compte courant de l'entreprise par cet associé unique. Cet argent n'a pas été utilisé pour investir ou faire des achats pour l'entreprise, mais apparemment utilisé à des buts personnels.

Est-ce légal et si ce n'est pas le cas, que faire dans ma position de simple gérant?

D'avance merci pour vos réponses